

Communiqué de presse

Mercredi 7 septembre 2022

Les Assises Nationales de la Biodiversité en Bourgogne-Franche-Comté du 7 au 9 septembre 2022

Les Assises Nationales de la Biodiversité (ANB), organisées par idealCO et l'association Les Eco Maires, la Région Bourgogne-Franche-Comté et le Commissariat de Massif du Jura se tiennent à Besançon (Micropolis) du 7 au 9 septembre 2022, en partenariat avec le Département du Doubs, la Ville de Besançon et Grand Besançon métropole.

Cette 12^e édition des ANB se déroule en présence de Fabien Sudry, préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté, de Marie-Guite Dufay, présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté, Stéphanie Modde, vice-présidente en charge de la transition écologique, Stéphane Woynaroski, conseiller régional délégué biodiversité et eau et président de l'Agence Régionale de la Biodiversité, Christine Bouquin, présidente du Conseil départemental du Doubs, Anne Vignot, maire de Besançon et présidente de Grand Besançon Métropole et d'Hélène de Kergariou, commissaire à l'aménagement, au développement et à la protection du Massif du Jura.

Ces rencontres sont l'occasion, pour de nombreux acteurs, de partager, d'échanger, de valoriser les expériences, les actions et les solutions mises en œuvre en faveur de la protection et de la valorisation de la biodiversité.

Le territoire de la Bourgogne-Franche-Comté est riche de milieux et d'écosystèmes préservés mais ils sont de plus en plus fragilisés. Notre région n'échappe malheureusement pas à cette urgence tout aussi grave que le changement climatique : la biodiversité s'effondre. Il s'agit donc d'un enjeu crucial, car notre civilisation, nos modes de vie, notre santé dépendent de l'existence et du foisonnement de cette biodiversité : l'agriculture, le tourisme, les activités économiques, l'attractivité des territoires, autant de secteurs qui ont besoin de la variété des espèces floristiques et faunistique.

Aujourd'hui, nous devons donc agir ensemble, pour le vivant. C'est notre responsabilité pour aujourd'hui et pour demain.

La Région, chef de file pour la protection de la biodiversité, a adopté une stratégie régionale en octobre 2020. Elle soutient activement ses 19 Réserves Naturelles Régionales, ses 4 Parcs Naturels Régionaux, le Parc national de forêts. En 2022, la collectivité régionale consacre près de 8 M€ à sa politique en faveur de la biodiversité pour soutenir les associations, les classes environnement, l'école du dehors.

CONTACTS PRESSE :

Région Bourgogne-Franche-Comté :

Marie Souverbie – marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr – tél 03 80 44 34 66

Laure Hubidos – laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr – tél 03 81 61 61 08

Préfecture de la région Bourgogne-Franche-Comté :

Cécile Hermier – cecile.hermier@cote-dor.gouv.fr – tel 03 80 44 64 05

Département du Doubs :

Helene.Wokowski-Pierre – helene.wokowski-pierre@doubs.fr – tél : 06 14 37 17 26

Ville de Besançon :

Auriane Calves – auriane.calves@besancon.fr – tél : 06 33 67 25 23



"L'enjeu de la biodiversité est au cœur de l'agenda gouvernemental, avec la transition écologique et « planification écologique » inscrite en tête des quatre batailles fondamentales que le gouvernement a décidé de conduire ; la préservation de la biodiversité ne peut être dissociée des impératifs de sobriété foncière et de sobriété énergétique.

Il n'est pas trop tard pour agir et ces Assises nationales organisées chaque année dans un territoire différent participent à la mobilisation nécessaire de l'ensemble des acteurs pour identifier, construire et mettre en œuvre les solutions dans nos territoires."

Fabien Sudry, Préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté, Préfet de la Côte-d'Or

« La transition écologique et énergétique est l'épine dorsale de toutes nos politiques. Sur ce sujet, nous avons l'obligation d'accélérer dans tous les domaines : la sobriété énergétique, le développement des énergies renouvelables, la montée en puissance de l'économie circulaire, la protection de l'environnement et de la biodiversité. »

Marie-Guite Dufay, présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté

« Le Département du Doubs gère 31 sites labellisés Espaces naturels sensibles (ENS), dont 19 sont ouverts au public. Il a consacré en 2022, près de 2,6 M€ en faveur de la préservation des milieux aquatiques et terrestres (1,5 M€ pour les ENS et 1,1 M€ pour les milieux aquatiques).

Le Doubs présente en effet une grande diversité de territoires, de paysages et de milieux naturels qui abritent une riche biodiversité. Sa préservation et sa restauration constituent un enjeu majeur. Nous nous félicitons d'accueillir ces Assises qui permettent de mettre en lumière notre action forte en faveur de la préservation des espaces naturels. »

Christine Bouquin, présidente du Département du Doubs.

Besançon mène une action politique exemplaire et avant-gardiste sur la préservation de la biodiversité. Elle est engagée pour le climat et le vivant. Cet objectif se traduit dans l'ensemble de nos politiques publiques, pour replacer nos activités au sein de notre écosystème : lutte contre les îlots de chaleur, gestion différenciée des espaces verts, adaptation de la forêt au changement climatique... C'est donc tout naturellement et avec beaucoup d'enthousiasme que nous accueillons ces 12èmes Assises Nationales de la Biodiversité. Elles constituent à la fois une reconnaissance des actions que nous portons pour la biodiversité, et nous offrent une formidable occasion de mettre en lumière ces enjeux, de partager nos expériences et d'accroître nos connaissances.

Anne Vignot, maire de Besançon et présidente de Grand Besançon Métropole

CONTACTS PRESSE :

Région Bourgogne-Franche-Comté :

Marie Souverbie – marie.souverbie@bourgognefranche-comte.fr – tél 03 80 44 34 66

Laure Hubidos – laure.hubidos@bourgognefranche-comte.fr – tél 03 81 61 61 08

Préfecture de la région Bourgogne-Franche-Comté :

Cécile Hermier – cecile.hermier@cote-dor.gouv.fr – tel 03 80 44 64 05

Département du Doubs :

Helene.Wokowski-Pierre – helene.wokowski-pierre@doubs.fr – tél : 06 14 37 17 26

Ville de Besançon :

Auriane Calves – auriane.calves@besancon.fr – tél : 06 33 67 25 23

